

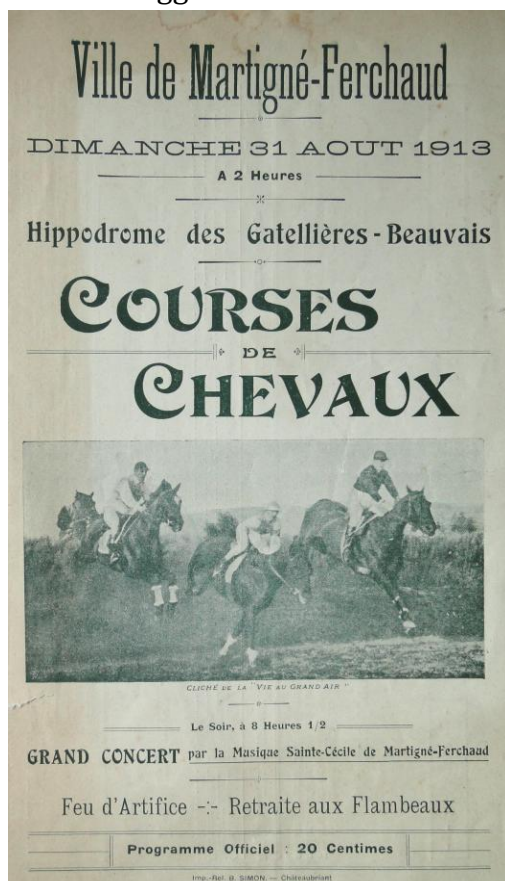
L'ANCIEN HIPPODROME DES GÂTELIÈRES-BEAUVAIS

M. Raoul Rémi de Gourden, avocat près de la cour d'appel de Rennes, maire de Martigné-Ferchaud à l'âge de 30 ans, y demeurant au château du Breil, fut un grand amateur de chevaux de courses. Il a été à l'origine de cet ancien hippodrome martignolais.

En 1890, Raoul Rémi de Gourden fonde la société des courses de Martigné-Ferchaud dont il est nommé président. Dans cette fonction, il sera assisté de Jean Bridel, négociant, vice-président et de Pierre Henry, trésorier, domiciliés à Martigné-Ferchaud.

Après treize années d'expérience, la société des courses adapte ses statuts à la récente loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations. Trois commissaires sont nommés : Comte Amaury du Halgouët de Guéméné-Penfao (Loire-Inférieure), vicomte Pierre du Boispean à Saint-Malo-de-Beignon (Morbihan) et Louis Doudet, négociant à Martigné.

Le 18 août 1892, Raoul de Gourden signe un accord avec Jean-Marie Henry, agriculteur à la ferme des Gâtellières-Beauvais, pour l'implantation de l'hippodrome sur la prairie des Gâtellières, étendu aux champs de la Grée, du Grand Pourri et du pré de la Lice. Ces terrains situés au nord de l'agglomération et en bordure de l'ancienne route impériale n° 178 de Caen aux Sables d'Olonne, devenue route nationale n° 178, nécessitent quelques aménagements.



Affiche publicitaire : arch. municip. Martigné-Fd

L'agriculteur s'engage donc à tailler les talus, à élaguer les ragosses, à charruer, herser et rouler la piste des courses, les frais de ces travaux restant à la charge de la société.

La ville de Martigné-Ferchaud présente aussi un atout non négligeable pour attirer les visiteurs puisqu'elle est desservie par deux lignes ferroviaires : Rennes-Châteaubriant et Vitré-Châteaubriant, ouvertes en 1881.

L'emplacement de l'hippodrome étant bien défini, la société fixe une réunion annuelle tous les derniers dimanches d'août.

Pour les structures de l'hippodrome, la société martignolaise fait appel à Ulysse Denis, entrepreneur de fêtes publiques à Rennes, chargé de la mise en place d'une grande tribune d'une longueur de 35 mètres, de deux tribunes pour le jury et les musiciens, de cabines réservées au pesage et au pari mutuel sans oublier les deux

buvettes. Tous les matériaux nécessaires sont acheminés par voie ferrée jusqu'à la gare de marchandises. Le transport est ensuite assuré par Jean Bridel, de la gare au champ de courses. Trois autres cafés sont autorisés à s'installer à proximité des tribunes.

Après 1900, des trains spéciaux sont réservés à partir de Rennes pour permettre aux passionnés de parier sur l'hippodrome des Gâtellières-Beauvais dont la notoriété n'est plus à faire. Le dimanche 26 août 1906, le journal *L'Ouest-Éclair* atteste de la présence de plus de 8 000 spectateurs. Les citadines élégamment vêtues en cette saison d'été aiguïsent également la curiosité des gens du pays.

L'accès à l'hippodrome est payant : 1 et 2 francs pour les tribunes ou 25 centimes le pourtour en 1911.

A partir de 1908, un grand concours de pêche est organisé le matin sur l'étang par le syndicat des travailleurs des chemins de fer. Un coup de canon signale l'ouverture et la fermeture de la compétition. En 1910, les dames sont autorisées à participer à ce concours.

Chaque réunion hippique programme, selon les années, à 2 heures de l'après-midi, 5 à 6 courses au trot monté, au galop et un steeple-chase de 3 500 mètres, avec des prix variant de 500 à 800 francs (en 1911) offerts par diverses sociétés de courses et par le conseil général d'Ille-et-Vilaine.



Simulation de l'emplacement de l'hippodrome de Martigné-Ferchaud

Avant chaque réunion, les engagements peuvent être pris directement soit au château du Breil, soit au secrétariat de la société des Steeple-chases, 10 rue Treilhard à Paris (8^e). Seul le Pari Mutuel de l'Ouest de Nantes est autorisé à fonctionner sur l'hippodrome.

La journée se termine toujours par une retraite aux flambeaux, des feux d'artifice et de Bengale, des concerts. Ces derniers sont donnés par les musiques des Chemins de Fer de l'Ouest de Rennes, de la « Concorde » de Châteaugiron et de la « Sainte-Cécile » de Martigné-Ferchaud. Cette dernière fut dirigée à partir de 1880 par Raoul de Gourden, également mélomane dévoué au sein de la paroisse.

Après le décès de Raoul de Gourden le 31 mars 1911, à l'âge de 48 ans, la société des courses de Martigné-Ferchaud poursuit son activité jusqu'au dimanche 31 août 1913, sous la présidence de Charles Doudet, assisté du docteur Joseph Dayot, vice-président. L'année suivante, la Première Guerre mondiale mettra fin définitivement aux courses hippiques de Martigné-Ferchaud.

Le groupe de Toponymie, Histoire & Patrimoine du S.I.
Avril 2011